



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 19 février 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et Mme LALOUCH

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Michel FORQUET
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. Claude PICARD
M. Jean ESMONIN	M. Christophe BERTHIER	M. Gaston FOUCHERES
M. Gilbert MENUET	M. Philippe DELVALEE	M. Pierre PETITJEAN
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	Mme Claude DARCIAUX
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Nicolas BOURNY
M. José ALMEIDA	Mme Elisabeth BIOT	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Jean-François DODET	Mlle Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
M. François DESEILLE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Michel JULIEN	M. Alain MARCHAND	M. Gilles MATHEY
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Mohammed IZIMER	M. Jean-Claude GIRARD
M. Gérard DUPIRE	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
M. Jean-François GONDELLIER	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMMENT
Mme Catherine HERVIEU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. François-André ALLAERT	M. Jean-Yves PIAN	M. Murat BAYAM
M. Jean-Paul HESSE	Mlle Stéphanie MODDE	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	M. Philippe CARBONNEL	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	M. Pierre LAMBOROT	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	Mme Fadoua LALOUCH	M. Gilles TRAHARD
M. André GERVAIS	M. Louis LAURENT	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Alain MILLOT	M. Roland PONSAA	
M. Didier MARTIN	M. François NOWOTNY	

Membres absents :

M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Patrick CHAUPUIS	M. Patrick MOREAU pouvoir à M. Philippe CARBONNEL
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Alain MILLOT
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Didier MARTIN
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Joëlle LEMOUZY pouvoir à Mme Hélène ROY
Mme Nelly METGE	M. Alain LINGER pouvoir à M. Pierre LAMBOROT
Mme Myriam BERNARD	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
M. Lucien BRENOT	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
M. Michel ROTGER	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Université de Bourgogne - Plateforme Insertion professionnelle (PFIP) - Demande de subvention

La plate-forme d'insertion professionnelle (PFIP) a été mise en place, à l'université, en mars 2007, grâce au soutien de l'ensemble de ses partenaires, à la suite d'un appel à projet du Ministère dont l'Université de Bourgogne a été la première lauréate.

Après quelques mois d'existence, un réseau de travail partenarial a été constitué et des actions concrètes ont été mises en place. L'interface désormais unique que constitue la plate-forme a permis **en effet, déjà, à près de 1800 offres de stages et d'emploi d'être recueillies et ciblées vers les étudiants susceptibles de pourvoir les postes ou stages proposés, dont 150 au niveau régional.**

La PFIP contribue ainsi à faire mieux connaître aux étudiants les besoins régionaux de recrutement. En organisant des rencontres sur des métiers ou des secteurs avec l'appui de partenaires locaux et régionaux, en mettant en place un forum de recrutement direct auquel participent les employeurs bourguignons, la PFIP contribue à conduire les étudiants à construire des parcours professionnels sur notre territoire. Ces dimensions sont renforcées par le développement de l'accès aux stages, accès construits avec les représentants des entreprises, et les réseaux régionaux.

La PFIP participe activement à la réflexion régionale sur la relation entre formation et emploi, par exemple dans le cadre des contrats d'objectifs territoriaux, mais aussi dans le cadre d'expérimentations partagées par l'ensemble des acteurs de l'insertion (par exemple, l'expérience portefeuille de compétences).

Le développement des activités de l'université de Bourgogne en matière d'insertion professionnelle contribue ainsi à l'emploi mais aussi à l'innovation dans les entreprises : le dispositif de monitorat-conseil est un exemple des actions mises en place pour construire des collaborations concrètes entre jeunes chercheurs et structures de production. Le dispositif est, en ce sens, exemplaire : il permet tout à la fois aux étudiants de diversifier les pistes d'insertion et, aux structures de production, de bénéficier de leurs compétences.

Plusieurs actions réunissant milieux professionnels, étudiants et équipes pédagogiques sont déjà programmées dans un futur proche, dans les domaines du développement durable, de l'agro-alimentaire, de la fonction publique et des stages. Plus largement, les mois qui viennent verront se poursuivre l'ensemble des efforts engagés, avec un souci particulier de garantir sur l'ensemble du territoire bourguignon ces activités : ainsi tous les sites universitaires accueilleront les services de la PFIP. Au-delà de l'emploi salarié, les projets s'attacheront aussi à développer les perspectives de création-reprise d'entreprise.

Pour l'ensemble de ces actions, l'Etat a engagé des investissements en ressources humaines conséquents, puisque deux postes ont été créés spécifiquement pour appuyer le développement de ce projet d'excellence. L'Université de Bourgogne a renforcé encore cet investissement en redéployant deux postes désormais dédiés à la mission d'insertion professionnelle (soit 4 au total). La croissance des activités passe désormais par la nécessaire extension des ressources qui permettront de financer le fonctionnement technique et des nouvelles ressources humaines.

Après une première année de fonctionnement, par courrier du 7 octobre, l'Université de Bourgogne adresse au Grand Dijon un budget prévisionnel et sollicite la collectivité à hauteur de 18 000 € pour le fonctionnement de la PFIP pour l'année 2009.

Cette action rentre dans l'objectif fixé par l'agglomération de mettre en lien l'enseignement supérieur et le développement économique.

Le budget prévisionnel s'élève à 360 425 €

Recettes		360 425 €
Financement extérieur 25 %		90 000 €
Conseil Régional de Bourgogne	18 000 €	18 000 €
Conseils généraux	18 000 €	18 000 €
CG 21.....	9 000 €	
CG 71.....	4 500 €	
CG 58.....	2 250 €	
CG 89.....	2 250 €	
Le Grand Dijon	18 000 €	18 000 €
MEDEF	18 000 €	18 000 €
CGPME	18 000 €	18 000 €
Financement Université 75 %		270 425 €
		360 425 €

Il est proposé de participer à hauteur de 12 000 € maximum.

Vu l'avis du Bureau et de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** le principe du versement d'une subvention de 12 000 € à l'Université de Bourgogne pour la Plate-forme d'Insertion Professionnelle
- **d'autoriser** le Président à signer tout acte nécessaire au bon fonctionnement de l'opération
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur les crédits en cours

Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

23 FEV. 2009



Publié le
Déposé en Préfecture le

UNIVERSITE DE BOURGOGNE

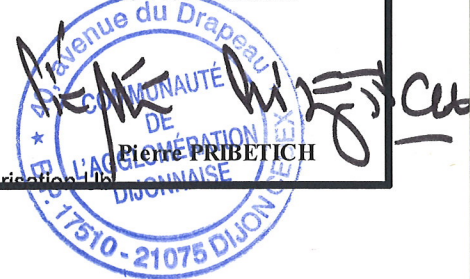
BUDGET INSERTION PROFESSIONNELLE - prévisions 2009

Vu pour être annexé à la délibération n° 24

en euros du Conseil de Communauté du 19 février 2009

360 425 € 20 FEV. 2009
Dijon, le

71,47% Pour le Président,
Le Vice-Président



TOTAL DEPENSES			360 425 €
PERSONNELS			257 600 €
<i>Secrétariat</i>			11 000 €
mi-temps secrétariat (charges comprises)			11 000 €
<i>Vacations</i>			16 000 €
Contrats d'appui à l'insertion			16 000 €
<i>Ingénieurs</i>			230 600 €
Ingénieurs de recherche (charges comprises)	2	45 000,00€	90 000 €
Ingénieurs d'études (charges comprises)*	3,8	37 000,00€	140 600 €
FONCTIONNEMENT			55 048 €
ACTIVITE PFIP			17 272 €
<i>Communication</i>			5 972 €
supports, affiches, réception			5 000 €
papier à lettre, cartes visites			472 €
affranchissement			500 €
<i>Documentation</i>			500 €
abonnements et ouvrages			500 €
<i>Déplacements</i>			10 000 €
inscriptions à réunions, colloques			2 000 €
frais de transports généraux			3 000 €
frais de transports intersites universitaires			4 000 €
frais de nuitées et repas			1 000 €
<i>Consommables</i>			800 €
matériel bureau			300 €
consommables informatiques			500 €
SOUTIEN AUX ACTIONS DES COMPOSANTES			15 000 €
appui de fonctionnement aux initiatives des composantes			15 000 €
COUT INFRASTRUCTURE ET MAINTENANCE			22 776 €
maintenance et entretien			2 136 €
infrastructure			20 640 €
EQUIPEMENT			10 000 €
Mobilier			1 500 €
Equipement informatique			2 500 €
investissement informatique UB			6 000 €
			en euros
TOTAL RECETTES			360 425 €
Recettes			360 425 €
<i>Financement extérieur</i>			25%
Conseil régional de Bourgogne			18 000,00
Conseils généraux :			18 000,00
<i>Conseil général 21</i>			9 000,00
<i>Conseil général 71</i>			4 500,00
<i>Conseil général 58</i>			2 250,00
<i>Conseil général 89</i>			2 250,00
Communauté d'agglomération Grand Dijon			18 000,00
MEDEF			18 000,00
CGPME			18 000,00
<i>Financement université</i>			75%
			270 425 €

15,27%

2,77%

* 2 IGE PFIP et 1, 8 IGE ODE.